

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un janvier (21 janvier 2020), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2020

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée,
GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET
Patrick, TISSOT Thierry.

Absent excusé : GUICHARD Virginie.

Secrétaire de séance : CHATOT Céline.

Nombre de conseillers : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 11 - Votants : 11

DIVERS

**I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 06 novembre 2019.

II - URBANISME

1- Suivi des dossiers d'urbanisme

M. le maire informe les élus :

- que deux demandes de permis de construire ont été acceptées :
 - pour la rénovation d'une maison d'habitation Rue du Champ Minet
 - pour l'extension d'une maison d'habitation Route de Villevieux
- que trois demandes de permis de construire sont en cours d'instruction
- que quatre déclarations préalables ont été acceptées :
 - pour la construction d'un car-port Route de Lons
 - pour la réfection d'un garage Rue du Capitaine Lardet
 - pour la réfection d'une toiture Rue du Bois
 - pour la réfection de façades Chemin de l'Ancienne Verney
- que trois déclarations préalables sont en cours d'instruction

2 - POLE PRISCOLAIRE

- L'inauguration officielle a eu lieu le 14 décembre 2019 avec les autorités, les artisans, les élus et les administrations ayant participé au financement du bâtiment, de même que les responsables du périscolaire de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.
- Plusieurs problèmes ponctuels restent à résoudre :
 - o Le compresseur bruyant sera déplacé à l'extérieur du bâtiment
 - o L'origine des odeurs persistantes a été trouvée et le nécessaire a été fait pour y remédier
 - o Suite aux infiltrations constatées, les entreprises concernées seront convoquées afin d'en trouver rapidement la cause
 - o L'entreprise ayant installé le chauffage reviendra sur place pour régler au mieux l'intensité du chauffage

- Le bâtiment devant à présent être mis à disposition de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, une convention sera passée entre la commune et la CCBHS afin de déterminer avec précision les conditions d'occupation du pôle périscolaire
- Après avoir entendu les explications de M. le Maire, les élus aimeraient savoir exactement ce qu'il va advenir de l'emprunt réalisé pour la construction du bâtiment ;

III – ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES

Après avoir pris l'avis de Mme la Directrice de l'école de Larnaud, le Conseil Municipal propose de maintenir les horaires actuels pour la rentrée de septembre 2020.

IV – PROGRAMME 2020 DE TRAVAUX DANS LES BOIS

Le Conseil Municipal accepte le programme de travaux proposé par l'ONF, se montant à la somme de 9 350 € HT correspondant aux travaux suivants : cloisonnement sylvicole et dégagement manuel dans les parcelles 31r et 9r.

V – VOIE VERTE

M. le Maire présente aux élus les 3 options possibles proposées par la commission départementale chargée du dossier.

Il prend note des différentes propositions faites par les membres du Conseil Municipal et se chargera de faire remonter les idées lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage départemental prévue courant février à Larnaud.

VI – REMISE DE MEDAILLES

M. le Maire invite les élus à participer à la remise de médailles qui aura lieu le samedi 15 février : 4 médailles seront remises : 2 médailles d'or à Noël GUILLEMIN et Patrick NOBLET pour 37 années de mandat, 1 médaille d'or à Marianne LOEZ pour 40 années de secrétariat de mairie et 1 médaille vermeil à Philippe ANTOINE pour 31 années de mandat.

VII – AMENAGEMENT DE LA PARCELLE « BUISSON » A LA MARE AU LOUP ;

Suite à la convention passée avec le CAUE, M. DRAUSSIN proposera un projet d'aménagement de la parcelle située au carrefour des Route de Lons/Rue du Champ Thorin/Rue de la Gare.

VIII – AMENAGEMENT DU SITE DU PÔLE PERISCOLAIRE

L'étude est confiée à M. BONHOMME du SIDEC afin d'intégrer le projet de plateau sportif en prolongement du pôle périscolaire.

IX – ELECTIONS MUNICIPALES

M. le Maire confirme son intention de ne pas briguer un sixième mandat et invite les conseillers à réfléchir à la constitution d'une liste pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

LARNAUD, le 20 février 2020



Philippe ANTOINE,
Maire de LARNAUD

